MINI-COURS | EXEMPLE PÉDAGOGIQUE FICTIF

Assurer le traîneau du Père Noël

Initiation à l'analyse des risques et au contrat d'assurance

Durée : 30 minutes • Public : tous niveaux, aucun prérequis • Format : cours + quiz

Objectifs du mini-cours

- Identifier les risques auxquels une activité est exposée.
- Évaluer ces risques selon leur fréquence et leur gravité.
- Distinguer prévention et assurance, et comprendre les grandes briques d'un contrat.

La situation

Le Père Noël dirige une entreprise de livraison express très particulière : une seule nuit de travail par an, des milliards de colis, une flotte composée d'**un traîneau volant** et de **neuf rennes**, dont un au nez lumineux. Cette année, les lutins du service comptable s'inquiètent : que se passe-t-il si le traîneau percute une cheminée, si un renne tombe malade le 23 décembre ou si le sac de cadeaux se perd au-dessus de l'Atlantique ? Le Père Noël prend donc rendez-vous avec un conseiller en assurance. Mettons-nous à sa place.

1. Identifier les risques

Un **risque** est un événement incertain qui peut causer un dommage. La première étape consiste à en dresser la liste, sans rien oublier, en se demandant à chaque fois *qui* subirait le dommage : l'entreprise elle-même ou un tiers.

Risque	Exemple au pôle Nord	Qui subit le dommage ?
Dommages au véhicule	Le traîneau heurte une antenne satellite et perd un patin.	Le Père Noël (son propre bien)
Responsabilité civile	Une botte de Rudolph traverse la verrière d'une véranda.	Un tiers : le propriétaire de la véranda
Marchandises transportées	Le sac de cadeaux tombe dans un lac gelé.	Le Père Noël, puis les enfants
Perte d'exploitation	Une tempête de neige cloue le traîneau au sol toute la nuit.	Le Père Noël : pas de tournée, pas de mission remplie
Personnes	Comète, le renne, se foule une patte à l'atterrissage.	L'équipe de l'entreprise
Cyber	La liste des enfants sages est piratée.	Le Père Noël et les familles concernées

2. Évaluer les risques

Tous les risques ne se valent pas. On les classe selon deux critères : la **fréquence** (à quelle fréquence cela peut arriver) et la **gravité** (combien cela coûterait). Cette matrice aide le conseiller à hiérarchiser ses propositions.

	Gravité faible	Gravité forte
Fréquence forte	Rayures sur le traîneau à chaque cheminée étroite : à prévenir, on peut garder une petite part à sa charge.	Retards en série chaque 24 décembre : priorité absolue, prévention et assurance.
Fréquence faible	Perte d'un grelot : on l'assume soi-même.	Chute du traîneau en pleine tournée : rare mais catastrophique, c'est le cœur de l'assurance.

3. Prévenir avant d'assurer

L'assurance ne remplace pas la prudence. La **prévention** réduit la probabilité qu'un sinistre arrive, la **protection** en limite les conséquences. Un assureur regardera ces mesures de près : elles peuvent faire baisser la prime.

- **Prévention :** révision du traîneau en novembre, entraînement au vol de nuit, contrôle vétérinaire des rennes, GPS à jour.
- **Protection :** sac de cadeaux étanche et doublé, traîneau de secours au hangar, sauvegarde de la liste des enfants sages.

4. Construire le contrat

Le conseiller propose ensuite un contrat adapté. Quelques notions clés à connaître pour lire n'importe quelle proposition :

Notion	Définition	Appliquée au traîneau
Garantie	Ce que l'assureur s'engage à couvrir.	Dommages au traîneau, responsabilité civile, marchandises, perte d'exploitation.
Prime	Le prix payé par l'assuré, calculé selon le risque.	Plus élevée si le traîneau vole sans GPS.
Plafond	Le montant maximal versé par l'assureur.	Valeur estimée du traîneau par les lutins : 250 000 € (fictif).
Franchise	La part du dommage qui reste à la charge de l'assuré.	Les 500 premiers euros d'une réparation de patin.
Exclusion	Ce que le contrat ne couvre jamais.	Les dommages causés en conduisant après trop de vin chaud.

5. En cas de sinistre

- **Protéger** : mettre les rennes à l'abri et sécuriser les lieux.
- **Déclarer** le sinistre à l'assureur dans le délai prévu au contrat.
- **Prouver** : photos du patin cassé, témoignage des lutins, constat avec le tiers.
- **Être indemnisé** : l'assureur évalue le dommage puis rembourse, déduction faite de la franchise.

À retenir

- On identifie d'abord tous les risques, y compris ceux causés à des tiers.
- On les évalue selon leur fréquence et leur gravité.
- La prévention passe avant l'assurance, et peut en réduire le coût.
- Un contrat se lit à travers ses garanties, plafonds, franchises et exclusions.

Quiz : êtes-vous prêt à assurer le Père Noël ?

1. Le traîneau casse la verrière d'un voisin. Quelle garantie intervient ?
a) Dommages au véhicule b) Responsabilité civile c) Perte d'exploitation

2. Le Père Noël paie lui-même les 500 premiers euros d'une réparation. Comment s'appelle cette somme ?
a) La prime b) Le plafond c) La franchise

3. Faire vérifier les rennes par un vétérinaire en novembre, c'est :
a) De la prévention b) Une exclusion c) Une indemnisation

4. Un risque rare mais très coûteux (chute du traîneau) doit plutôt être :
a) Ignoré b) Assuré c) Supporté seul

5. Le vin chaud au volant figure dans le contrat comme :
a) Une garantie b) Une exclusion c) Un plafond

Corrigé : 1 b · 2 c · 3 a · 4 b · 5 b